

LA VIE

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE CLAIRMONT

DE L'ABBAYE



MESSAGE

L'Europe est aussi cistercienne

Une rencontre des responsables des abbayes cisterciennes bretonnes s'est déroulée le 26 juin dernier à l'abbaye de Timadeuc à Bréhan dans le Morbihan.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la Charte des abbayes et sites cisterciens en Europe et avait pour mission d'apporter des informations sur les orientations que son Conseil d'administration aspire à mettre en œuvre.

Après délibérations, elles ont été définies afin de nouer, ou conforter, les liens qui nous relient au profit de chacun et dans l'intérêt global de cet important patrimoine cistercien européen.

Les adhérents de la Charte européenne seront accueillis par ceux des abbayes cisterciennes de Bretagne lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra à Timadeuc le 5 octobre prochain.

Vous pourrez apprécier cette belle dynamique européenne en consultant le site internet « CisterEu ». Vous y découvrirez les actualités et animations culturelles d'abbayes des quatre coins de l'Europe.

Clairmont s'inscrit dans cette démarche collective et je représenterai notre Abbaye à ce colloque. ■



Marie-Paule Bouillet,
Présidente

Dernière minute : 4 abbayes cisterciennes viennent de rejoindre la Charte européenne : la Grande Trappe, la Joie Notre-Dame, Lérins et Sénanque.

*Notre lettre prend des vacances !
Nous serons de retour
fin septembre.
Un bel été à tous !*



A LA UNE

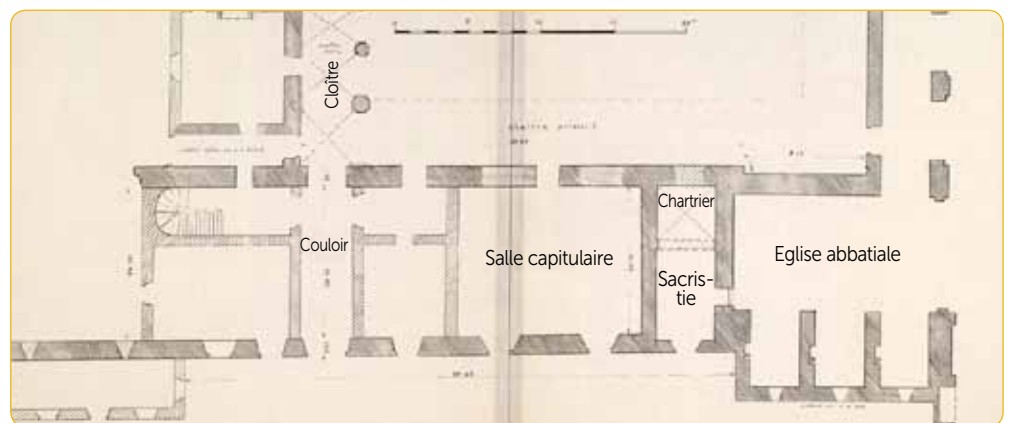
Clairmont, neuf siècles d'une vie mouvementée



Le bâtiment des Pères

Ce bâtiment a été transformé vers 1650 par les frères Langlois, célèbres architectes lavallois. Quelques vestiges de fenêtres romanes sur la façade montrent qu'ils ont respecté le volume primitif mais qu'ils ont percé de nouvelles baies et agrémenté les combles de lucarnes à la Mansart.

A l'étage, le grand dortoir d'origine qui hébergeait les nombreux moines a été transformé : à chaque fenêtre correspond une chambre ou une cellule. ■



La présentation du diagnostic reportée

La date de présentation du rapport d'étape de l'ACMH Maël de Quelen, initialement fixée au 28 juin, a été reportée à fin septembre à la demande du Préfet. Ce seront donc les préconisations définitives qui nous seront expliquées et qui feront l'objet d'un échange que nous espérons fructueux entre toutes les parties concernées. Rappelons que ce diagnostic sanitaire a été financé en totalité par la DRAC que nous remercions pour son engagement dans l'avenir de Clairmont.

› Le bâtiment des Pères



La salle capitulaire ou salle du chapitre. Les moines s'y réunissaient chaque jour pour entendre la lecture d'un chapitre de la Règle de Saint-Benoît.



La sacristie du XII^e siècle, dont les voûtes, moitié berceau brisé, moitié d'arêtes, témoignent d'une double fonction : sacristie et chartrier où étaient conservés les parchemins précieux (chartes de profession des moines, titres de propriété...)

Une Assemblée générale tournée vers le futur

Comme toute AG, elle avait pour but d'approuver et de donner quitus aux rapports moral et financier de l'exercice 2018. Cette année, elle a procédé au renouvellement de quatre administrateurs dont le mandat arrivait à expiration. Candidats à nouveau, Marie-Paule Bouillet, Carles du Bourg, Franck Marcaire et Christophe Marrant ont été réélus.

Ces obligations remplies, des questions portant sur l'avenir de l'abbaye ont été posées. Il nous paraît légitime d'apporter à tous des compléments d'information sur l'avenir et la gouvernance de l'Association.

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 10 membres élus pour 3 ans en assemblée générale.

Il est constitué de :

- Marie-Paule Bouillet, Présidente, secondée par :
- Carles du Bourg, Vice-Président.
- Jean Castille, Trésorier.
- Christophe Marrant, secrétaire.
- Franck Marcaire, en charge de la communication digitale.
- Jean-Pierre Launay, en charge de la communication, des relations publiques et du développement touristique.
- Béatrice Castille, en charge des activités culturelles.
- Marie Lefeuve, guide précieux et soutien indéfectible dans notre organisation.
- Bertrand de la Rivière nous apporte ses connaissances historiques.
- Yves Moulière, avocat, nous conseille.

Outre ses fonctions statutaires, **M.-P. Bouillet** a la responsabilité de la programmation des activités culturelles épaulée par **Béatrice Castille**.

A **Carles du Bourg**, juriste de métier, incombe le volet administratif et juridique. Il assure la bonne cohésion entre la SCI, le Fonds de dotation et l'Association, triptyque dont il a été le maître-d'œuvre, projet clairement défini depuis les nouveaux statuts de 2010 dans l'esprit voulu par les Demoiselles Denis et Blanchot. De plus, il veille à la protection intellectuelle de l'abbaye au travers de démarches diverses (INPI entre autres).

Jean Castille, ancien directeur financier d'un grand groupe, est tout naturellement trésorier. Il gère l'Association, contrôle devis et factures et planifie financièrement les travaux d'entretien de l'abbaye. Il s'assure également de la bonne exécution des contrats avec des prestataires extérieurs (exemple : le fauchage et la tonte des grands abords de l'abbaye, les parties proches des bâtiments étant assurées par les bénévoles). Il procède et veille au respect des démarches administratives préalables aux travaux plus importants (assainissement en particulier) avec l'ensemble des services concernés.

Jean-Pierre Launay, éditeur et ancien directeur de la communication d'une importante association, se charge de promouvoir la notoriété de l'abbaye et les actions mises en place par l'Association. Pour ce faire, avec l'aide de tous, il publie la lettre mensuelle, imagine et crée d'autres vecteurs d'information (brochure à destination des mécènes, dépliant-guide pour les visiteurs); il développe les relations avec les autorités régionales (Conseils régional et départemental, Préfecture, Ville de Laval et Laval/Agglo, Parlementaires). Il coordonne les contacts avec les services de l'État (DRAC, ABF). Il veille au maintien d'étroites relations avec les médias (Ouest-France, le Courrier de la Mayenne, France Bleu Mayenne, Radio-Fidélité...) et les organismes de tourisme (Mayenne Tourisme et les Offices du Tourisme).

Franck Marcaire, par sa connaissance technique du monde digital, outre ses compétences en matière de mécénat, est en charge du développement de la branche communication digitale: création d'un nouveau site Internet moderne, plus approprié aux techniques de mécénat et aussi plus convivial pour un accès grand public. Il a été l'artisan de la création et de la mise en place du Facebook de l'abbaye ([abbayedecclairmontenmayenne](https://www.facebook.com/abbayedecclairmontenmayenne)) déjà visité par des centaines d'internautes et d'utilisateurs d'Instagram, autre moyen de diffusion sur le net par l'image.

Cette synergie de vecteurs de communication complémentaires augmente significativement la notoriété de l'abbaye ainsi que le nombre de visiteurs, tout en favorisant les dons en ligne. Par ailleurs, il nous fait partager sa rigueur, méthode et créativité acquises au cours de ses activités de consultant dans un grand groupe américain.

Christophe Marrant, ancien instituteur féru d'histoire, en plus de ses responsabilités de secrétariat, assure l'accueil du public tout au long de l'année. Après 50 années de présence à l'abbaye, la qualité de ses commentaires historiques et anecdotiques lors de visites guidées est appréciée et reconnue de tous.

Marie Lefevre, par sa générosité et son implication à nos côtés dans la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'abbaye après la disparition de Melle Blanchot est une marque de soutien très importante. Son engagement est un encouragement permanent dans ce que nous entreprenons.

Yves Moulière, avocat, nous apporte ses conseils dans les domaines juridiques en particulier dans la constitution du dossier PLU remis au commissaire enquêteur.

Bertrand de la Rivière, pilier historique de l'Association, nous soutient dans nos démarches.

L'ensemble de ces compétences assure une gouvernance solide de l'Association et concoure tout naturellement à l'établissement d'un projet cohérent mené sur deux axes bien distincts. Pour consolider la validité de ses choix techniques, l'Association effectue des recherches pour s'adjoindre les compétences de bénévoles, techniciens du bâtiment qui veilleraient à la bonne exécution des travaux, en particulier ceux qu'elle entend réaliser dans le bâtiment des Pères pour l'accueil du public.

Un projet structuré

1-La mise en œuvre de travaux suite aux préconisations du diagnostic sanitaire commandé par la DRAC sur deux bâtiments classés : l'abbatiale et le bâtiment des Convers.

2-La mise en œuvre de travaux liés à l'accueil du public dans le bâtiment non-classé des Pères complétée par la mise en valeur du cloître.

Sur le point 1 :

C'est en accord avec la DRAC que s'établiront des campagnes de travaux pluriannuelles liées à deux facteurs : l'urgence sanitaire et leur financement. Il n'appartient pas, dans l'immédiat, à l'Association de prendre des initiatives de travaux sur ces deux bâtiments. Ainsi, c'est sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France (Rosemary Caruel) avec l'accord de la DRAC (Pauline Ducom et Antoine Lataste) qu'il a été procédé en mai dernier à l'étalement provisoire du pignon sud du bâtiment des Convers dont le coût a été couvert par la DRAC et une subvention à venir de la Région.

Le financement de ces grands travaux est en général couvert par des subventions de la DRAC et de la Région à hauteur d'environ 70 %, le reste étant à la charge du propriétaire qui, par le biais du mécénat et par un apport de fonds propres, couvre le reste.

Sur le point 2 :

Concernant l'accueil du public, plusieurs points sont à l'étude :

- l'accès et la réalisation d'un parking ; cette étude complexe se fait en étroite concertation avec les élus locaux, les responsables du PLU du Pays de Loiron, les propriétaires voisins de l'abbaye et l'ABF.
- la réalisation de toilettes publiques. Toutes les démarches préalables ont été effectuées, reste l'étude de l'archéologie préventive à réaliser.
- la remise en état de la salle capitulaire : percement de deux baies sur le cloître, réfection des enduits, du sol, changements des huisseries, éclairage et chauffage. Ces sujets font l'objet de demandes de devis ; le projet global sera mené par un architecte du Patrimoine et soumis à l'approbation de l'ABF.
- l'accueil du public proprement dit consiste en une redistribution des pièces au sud de la salle capitulaire ; l'étude est en cours et une demande de subvention auprès de la Région est envisagée.

Voilà les grandes lignes du projet que soutient l'équipe dirigeante de votre Association. Elle le fait avec sérieux et générosité dans un seul but : faire en sorte que cette exceptionnelle œuvre cistercienne du XII^e siècle reste pour tous la mémoire vivante d'une longue histoire de neuf siècles.

N'est ce pas rendre le plus bel hommage qui soit à l'engagement total des Demoiselles ainsi qu'à l'esprit qu'elles nous ont transmis ? ■

DATES À RETENIR

Chants de Corse, d'Italie et d'Irlande

par l'ensemble I SENTIERI.

30 août 20 h 30

PLACES LIMITÉES RESERVEZ DÈS MAINTENANT

amisdeclairmont@gmail.com

Tél. : 02 43 02 11 96



Concert Volubilis dans l'abbatiale 28 septembre à 18 h
LA MISA TANGO

RÉSERVATION OUVERTE :

amisdeclairmont@gmail.com ou 02 43 02 11 96

Adulte : 12€ - Jeune (10 à 16 ans) : 6€ - Gratuit enfant de - de 10 ans

A DÉCOUVRIR A CLAIRMONT



► Actuellement se tient une exposition très originale d'objets liturgiques, organisée par Henri Geiswiller, Président de l'association de la Sainte Famille sur Oudon regroupant 12 clochers de villages avec la participation de

son ami Michel Soutra, notre maître-verrier.

► Le 9 Août, un spectacle pour petits et grands se déroulera dans le cloître, organisé par Estivale-agglo. Il sera agrémenté d'une vente de pains et de viennoiseries cuits dans

le four à pain de l'abbaye et de boissons non-alcoolisées. Venez nombreux !

► Tout le mois de septembre : exposition « ARTCOFIL » peinture et sculpture.

EN BREF

Ils ont choisi Clairmont



La commission Culture de Laval/Agglo, présidée par Didier Pillon, a choisi notre abbaye comme lieu de sa dernière réunion de travail. La salle capitulaire a accueilli les participants auxquels un verre de l'amitié a été offert en clôture leurs débats. Merci à son Président pour cette heureuse initiative et son fidèle soutien.

Déjeuner avec Michel Soutra

À l'occasion de la mise en place de l'exposition d'objets liturgiques, Michel Soutra a partagé un fort sympathique déjeuner avec les bénévoles des Mercredis de Clairmont. Toujours soucieux du devenir de notre Abbaye, il nous a félicités pour notre engagement et s'est montré enthousiaste sur les projets que nous mettons en place.



► POUR EN SAVOIR +

WWW.ABBAYE-DE-CLAIRMONT.COM

abbayedclairmontenmayenne

On danse à Clairmont



Salle comble et ambiance garantie pour ce concert durant lequel, petits et grands ont dansé au son entraînant des airs des pays bretons très joliment interprétés à la bombarde par Guénahel Denis accompagné par Jean-Yves Garet à l'orgue. ■

Jusqu'au Canada !



Oui, la notoriété de N.-D. de Clairmont a franchi l'Océan pour atteindre les rivages canadiens !

Nous avons reçu un mail d'Alan P. Strong qui, dans les années 60, participa à des chantiers de jeunesse organisés par les Ddemoiselles en tant que volontaire canadien.

Il nous interroge pour savoir s'il existe des documents (images, films ou textes) retraçant cette période. Nous allons bien sûr satisfaire sa demande ! Si d'aventure quelqu'un se souvenait de lui, signalez-vous ! ■

Que mangeaient donc les moines ?



C'est la réponse que nous a apporté Corentin Poirier Montaigu qui prépare une thèse sur les recettes culinaires du Moyen-Age. Il a détaillé l'alimentation des moines en vigueur à Clairmont dans une optique à la fois physiologique, médicale et spirituelle : nourrir et préserver la santé du corps et de l'âme. Le public s'est montré très intéressé par quelques spécialités culinaires médiévales élaborées par Fabian Müllers. ■

ABBAYE DE CLAIRMONT

Bon de générosité

AUX CHANTIERS DE RESTAURATION DE L'ABBAYE DE CLAIRMONT

Ma participation aux chantiers de restauration de l'Abbaye de Clairmont

 €

L'Association des Amis de Clairmont a créé un Fonds de dotation apte à recueillir vos dons (particuliers ou mécénat) vous permettant de déduire de votre impôt sur le revenu jusqu'à 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Vous choisissez votre mode de règlement :

- **Par chèque à l'ordre de :**
FONDS DE L'ABBAYE NOTRE-DAME DE CLAIRMONT
à adresser à : **Abbaye de Clairmont Olivet 53940 Le Genest-Saint-Isle**
- **Par virement :** IBAN : FR 76 1790 6000 9096 3727 5709 109
BIC : AGRIFRPP879 RIB : 1790 6000 9096 3727 5709 109



Je tiens compte des déductions d'impôt ci-dessous pour choisir, selon ma situation, le montant de mon don :

PARTICULIER - Pour un don de 70 € 100 € 300 € 1000 €

Je déduis 66% du montant de mon don, soit 46 € 66 € 198 € 660 €

Coût réel de mon don : 24 € 33 € 102 € 330 €

ENTREPRISE - Pour un don de 1000 € 1500 € 2000 € 3000 €

Je déduis 60% du montant de mon don, soit 600 € 900 € 1200 € 1800 €

Coût réel de mon don : 400 € 600 € 800 € 1200 €

Mme Mlle M.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Tél. _____

Mail _____